La lore résolution jusqu'à la bème inclusivement, étant lues, sont adoptées.

Et étant six heures p.m., M. l'Orateur quitte le fauteuil.

Sept heures et demie P.M.

Conformément à la 19e règle de cette Chambre, les ordres pour bills privés sont appelés.

L'ordre du jour pour prendre en considération l'amendement fait par le Sénat au bill intitulé: "Acte pour conférer de nouveaux pouvoirs à la compagnie du chemin de fer d'Albert, étant lu,

M. Domville propose, secondé par M. Mitchell, que le dit amendement soit main-

tenant pris en considération.

M. Burpee (Sunbury) propose, comme amendement, secondé par M. McLeod, que le mot "maintenant" soit retranché et qu'il soit remplacé par les suivants: "d'hui en trois mois."

M. Gibbs (Ontario-Sud) propose comme sous-amendement, secondé par M. Fraser, que les mots "prendre en considération d'aujourd'hui en trois mois," soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants: "ne pas adopter."

Et le sous-amendement étant mis aux voix, la Chambre se divise; et les noms

étant demandés, ils sont pris comme suit:

Pour:

Messieurs

Bowell,	$oldsymbol{Domville},$	Killam,	Plumb,
Cameron,	Flesher,	Langevin,	Rochester,
Caron,	Fraser,	Macdonald (Kingston) Rouleau,
Cuthbert.	Gibbs (Ontario Nord), Masson,	Thompson (Caribou),
DeCosmos,	Gibbs (Ontario Sud)	Mitchell,	Tupper,
Desjardins,	Haggart,	Platt,	Wallace (Norfolk)-24.

CONTRE:

Messieurs

Appleby,	Church,	Holton,	Pickard,
Archibald,	Coffin,	Horton,	Ray,
Aylmer,	Cook,	Irving,	Ross (Durham),
Bain,	De St Georges,	Kerr,	Ross (Prince-Edouard)
Biggar,	Dymond,	Kirk,	Rymal,
Blackburn,	Fleming,	Laflamme,	Sinclair,
Blain,	Flynn,	Macdonald (Cornwall)	
Borron,	Forbes,	Macdonald (Toronto)	Snider,
Bourassa,	Fréchette,	Maziougall (Elgin),	St. Jean,
Bowman,	Galbraith,	Mackenzie,	Taschereau,
Burk,	Gibson,	Leod,	Thompson(Haldim'd),
Burpee (St. Jean),	Gillies,	McNab,	Trow,
Burpee (Sunbury),	Goudge,	Metcalfe,	Wallace (Albert),
Cartwright,	Guthrie,	Mills,	Workman,
Casey,	Hagar,	Oliver,	Young.—63.
Christie,	Higinbotham,	Paterson,	₹

Ainsi, la question est résolue négativement.

Et l'amendement à la question originale étant mise aux voix, la Chambre se divise; et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit: